



Vous êtes ici : [Travaux Parlementaires](#) > [Projets / Propositions de lois](#) > [Dossier](#)

Contrôle de l'application de la loi portant réforme de la protection juridique des majeurs

Le contrôle de l'application des lois

Ce contrôle consiste à recenser très régulièrement les lois votées mais qui ne peuvent être mises en application faute de textes d'application effectivement pris par le Gouvernement ([en savoir plus](#))

- **Loi n° 2007-308 du 05/03/2007** parue au [JO n° 56 du 07/03/2007](#)
- **Décision du Conseil constitutionnel n° 2007-552 DC** du [01/03/2007](#)

Etat d'application de la loi

Aucune mesure réglementaire prévue par cette loi n'a été prise par le Gouvernement.

Dernière modification effectuée le 30 mars 2007.

Le contrôle de l'application des lois est effectué régulièrement mais selon des périodicités variables.

La publication de chaque mesure réglementaire d'application relève de la compétence du Gouvernement, pour plus d'information : www.legifrance.gouv.fr

Remarques : Décision n° 2007-552 DC du 1er mars 2007: "Sont déclarées contraires à la Constitution les dispositions suivantes de la loi portant réforme de la protection juridique des majeurs :

- les articles 34, 35, 38, 39, 40, 41 et 42 ;

- au I de l'article 45, les mots : " à 38 et 40 " et les mots : " et de l'article 39 qui entre en vigueur le 1er juillet 2008, " ;"

Mesures réglementaires prévues par la loi et non encore prises par le Gouvernement

- **Article 7 - titre XI du livre Ier du code civil (art. 419)** ▲ Haut

Objet : Modalités de financement de la mesure judiciaire de protection

- décret en attente de publication

- **Article 7 - titre XI du livre Ier du code civil (art. 431)** ▲ Haut

Objet : Fixation du coût du certificat médical accompagnant la demande de mesure de protection judiciaire

- décret en Conseil d'Etat en attente de publication

- **Article 7 - titre XI du livre Ier du code civil (art. 451)** ▲ Haut

Objet : Conditions d'exercice des fonctions de curateur et de tuteur par une personne travaillant dans un établissement de santé, ou dans un établissement social ou médico-social

- décret en Conseil d'Etat en attente de publication

- **Article 7 - titre XI du livre Ier du code civil (art. 452)** ▲ Haut

Objet : Liste des actes autorisant la curatelle ou la tutelle à s'adjoindre le concours de tiers majeurs

- décret en Conseil d'Etat en attente de publication

- **Article 7 - titre XI du livre Ier du code civil (art. 459-1)** ▲ Haut

Objet : Liste des diligences et actes graves qui touchent à la personne dont l'accomplissement nécessite une autorisation spéciale du juge

- décret en Conseil d'Etat en attente de publication

- **Article 7 - titre XI du livre Ier du code civil (art. 492)** ▲ Haut
Objet : Définition du modèle du mandat établi sous seing privé
 - **décret en Conseil d'Etat** en attente de publication
- **Article 7 - titre XI du livre Ier du code civil (art. 495-4)** ▲ Haut
Objet : Liste des prestations sociales pouvant être gérées dans le cadre d'une mesure d'accompagnement judiciaire
 - **décret** en attente de publication
- **Article 8 - Titre XII du livre Ier du code civil (art. 496)** ▲ Haut
Objet : Liste des actes qui sont regardés comme des actes d'administration relatifs à la gestion courante du patrimoine et comme des actes de disposition qui engagent celui-ci de manière durable et substantielle
 - **décret en Conseil d'Etat** en attente de publication
- **Article 8 - Titre XII du livre Ier du code civil (art. 498)** ▲ Haut
Objet : Conditions de l'obligation de versement des capitaux revenant à la personne protégée lorsque la mesure de tutelle est confiée aux personnes ou services préposés des établissements de santé et des établissements sociaux ou médico-sociaux
 - **décret en Conseil d'Etat** en attente de publication
- **Article 8 - Titre XII du livre Ier du code civil (Art. 502)** ▲ Haut
Objet : Fixation de la valeur des actes portant sur des biens en-deça de laquelle les autorisations du conseil de famille peuvent être suppléées par celles du juge
 - **décret** en attente de publication
- **Article 13 - livre II du code de l'action sociale et des familles (art. L. 271-4)** ▲ Haut
Objet : Fixation du plafond du montant de la contribution demandée à toute personne ayant conclu un contrat d'accompagnement personnalisé
 - **décret** en attente de publication
- **Article 13 - livre II du code de l'action sociale et des familles (art. L. 271-7)** ▲ Haut
Objet : Liste des données agrégées portant sur la mise en oeuvre de la mesure d'accompagnement social personnalisé transmises à l'Etat par chaque département, et modalités de cette transmission
 - **arrêté** en attente de publication
- **Article 13 - livre II du code de l'action sociale et des familles (art. L. 271-8)** ▲ Haut
Objet : Modalités d'application de la mesure d'accompagnement social personnalisé
 - **décret en Conseil d'Etat** en attente de publication
- **Article 14 - livre IV du code de l'action sociale et des familles (art. 471-2)** ▲ Haut
Objet : Conditions de la prestation de serment par les mandataires judiciaires à la protection des majeurs inscrits sur une liste dressée et tenue par le représentant de l'Etat dans le département
 - **décret en Conseil d'Etat** en attente de publication
- **Article 14 - livre IV du code de l'action sociale et des familles (art. L. 471-5)** ▲ Haut
Objet : Etablissement d'un barème national en fonction duquel est calculée l'indemnité allouée au mandataire judiciaire à la protection des majeurs
 - **décret** en attente de publication
- **Article 14 - livre IV du code de l'action sociale et des familles (art. L. 471-8)** ▲ Haut
Objet : Contenu minimal de la notice d'information
 - **décret** en attente de publication
- **Article 14 - Livre IV du code de l'action sociale et des familles (art. L. 471-9)** ▲ Haut
Objet : Modalités d'application des mesures exercées par les mandataires judiciaires à la protection des majeurs
 - **décret en Conseil d'Etat** en attente de publication
- **Article 16 - Code de l'action sociale et des familles (art. L. 314-1)** ▲ Haut
Objet : Liste des principaux organismes financeurs dont l'avis est requis pour établir la tarification des

prestations fournies par les services mandataires judiciaires à la protection des majeurs

- décret en Conseil d'Etat en attente de publication
- décret en Conseil d'Etat en attente de publication

● **Article 17 - Livre III du code de l'action sociale et des familles (art. L. 361-1)**

▲ Haut

Objet : Liste des prestations sociales dans le cadre du financement de la protection judiciaire des majeurs

- décret en attente de publication

● **Article 17 - Livre III du code de l'action sociale et des familles (art. L. 361-3)**

▲ Haut

Objet : Modalités d'application du présent article

- décret en Conseil d'Etat en attente de publication

● **Article 19 - Livre IV du code de l'action sociale et des familles (Art. L. 472-4)**

▲ Haut

Objet : Modalités d'application du chapitre portant sur les personnes physiques mandataires judiciaires à la protection des majeurs

- décret en Conseil d'Etat en attente de publication

● **Article 19 - Livre IV du code de l'action sociale et des familles (art. L. 472-5)**

▲ Haut

Objet : Fixation du seuil maximal de capacité d'accueil des établissements d'hébergement des personnes adultes handicapées ou des personnes âgées

- décret en attente de publication

● **Article 19 - Livre IV du code de l'action sociale et des familles (art. L. 472-6)**

▲ Haut

Objet : Conditions d'application de l'article L. 472-6

- décret en Conseil d'Etat en attente de publication

● **Article 19 - Livre IV du code de l'action sociale et des familles (art. L. 472-9)**

▲ Haut

Objet : Conditions pour bénéficier d'un financement des mandats judiciaires à la protection des majeurs

- décret en Conseil d'Etat en attente de publication

● **Article 19 - Livre IV du code de l'action sociale et des familles (art. L. 472-10)**

▲ Haut

Objet : Conditions de suspension de l'agrément ou de la déclaration en cas d'urgence

- décret en Conseil d'Etat en attente de publication

● **Article 23 - livre IV du code de l'action sociale et des familles**

▲ Haut

Objet : Conditions de prestation de serment par les délégués aux prestations familiales inscrites sur la liste dressée et tenue à jour par le représentant de l'Etat dans le département

- décret en Conseil d'Etat en attente de publication

● **Article 23 - livre IV du code de l'action sociale et des familles**

▲ Haut

Objet : Délivrance de l'agrément par le représentant de l'Etat aux personnes qui exercent les mesures ordonnées par l'autorité judiciaire

- décret en Conseil d'Etat en attente de publication

● **Article 23 - livre IV du code de l'action sociale et des familles**

▲ Haut

Objet : Conditions de suspension de l'agrément sans injonction préalable

- décret en Conseil d'Etat en attente de publication

● **Article 24 - code de l'action sociale et des familles**

▲ Haut

Objet : Conditions de dispense d'une information pour les personnes appelées à exercer ou exerçant une mesure de protection juridique

- décret en Conseil d'Etat en attente de publication

● **Article 26 - code de l'action sociale et des familles (art. L. 313-13)**

▲ Haut

Objet : Conditions de prestation de serment des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale

- décret en Conseil d'Etat en attente de publication

● **Article 26 - code de l'action sociale et des familles (art. L. 313-13)**

▲ Haut

Objet : Conditions relatives aux saisies que peuvent effectuer les inspecteurs de l'action sanitaire et sociale

- décret en Conseil d'Etat en attente de publication

[Haut de page](#)

[Actualités](#) | [Travaux Parlementaires](#) | [Vos Sénateurs](#) | [Europe et International](#) | [Connaître le Sénat](#)
[Recherche](#) | [Liste de diffusion](#) | [Contacts](#) | [Recrutement](#) | [Plan](#) | [Librairie](#) | [FAQ](#) | [Liens](#) | [Ameli](#)